



Reglementation sur parking privé

Par **clementp**, le **22/12/2015** à **20:53**

Bonjour,

Au moment de me stationner sur un parking privé d'un centre commercial, j'ai heurté un bloc de béton (qui a enfoncé tout le pare choc avant du véhicule) utilisé pour empêcher les automobilistes de passer d'une place de parking à celle de devant.

Seulement, le bloc de béton n'étant pas très visible, existe-il une réglementation obligeant les directeurs de centres commerciaux à respecter des dimensions données pour l'utilisation de ce genres de bloc en ciment ?

Merci d'avance pour vos conseils.

Par **youris**, le **23/12/2015** à **01:05**

bonjour,

à ma connaissance, il n'existe pas réglementation sur sujet.

il appartient à l'automobiliste d'être attentif lors de ses manoeuvres de stationnement.

salutations